

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
METROPOLE DU GRAND PARIS

SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS  
DU MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2019

**CM2019/12/04/51 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS  
AU SEIN DES INSTANCES DE L'ASSOCIATION FRANCILIENNE POUR FAVORISER L'INSERTION PAR  
LE LOGEMENT (AFFIL)**

---

DATE DE LA CONVOCATION : 28 NOVEMBRE 2019  
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209  
PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER  
SECRETAIRE DE SEANCE : Ivan ITZKOVITCH

**LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5219-1,

**Vu** les statuts de l'AFFIL,

**Vu** la délibération BM2019/10/04/07 du 4 octobre 2019 portant adhésion de la métropole du Grand Paris à l'association francilienne pour favoriser l'insertion par le logement (AFFIL),

**Considérant** la compétence de la Métropole en matière de planification en matière d'habitat et d'hébergement,

**Considérant** que la Métropole du Grand Paris, adhérente à l'AFFIL, doit désigner son représentant pour siéger au sein des instances de l'association,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**DECIDE** de désigner Monsieur Denis CAHENZLI en qualité de représentant de la métropole du Grand Paris pour siéger aux assemblées générales et au conseil d'administration de L'Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement (AFFIL).

**À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER  
Ancien Ministre  
Maire de Rueil-Malmaison